SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Examen régional des tendances de consommation chez les délinquants de sexe masculin sous responsabilité fédérale : de 2006 à 2019

De 2006 à 2019, la consommation d'opioïdes avant l'incarcération a augmenté dans la région du Pacifique. L'usage de stimulants du système nerveux central (SNC) avant l'incarcération a aussi pris de l'ampleur dans les régions du Pa cifique et des Prairies.

Pour quoi nous avons effectué cette étude

Les tendances de consommation de substances chez les délinquants sous responsabilité fédérale sont différentes d'une région à l'autre¹. La présente étude avait pour objet d'examiner l'évolution de ces tendances dans chaque région au fil du temps.

Ce que nous avons fait

Le Questionnaire informatisé sur la toxicomanie pour les hommes (QITH), administré aux délinquants à leur admission d'un établissement fédéral, a permis d'évaluer 34 202 délinquants de sexe masculin entre janvier 2006 et mars 2019². Les délinquants ont été classés par région : Atlantique (9 %; n = 3 124), Québec (28 %; n = 9 448), Ontario (34 %; n = 11 771), Prairies (23 %; n = 7 971) et Pacifique (6 %; n = 1 881)3. Les années d'évaluation ont été regroupées en tranches de deux ans aux fins d'analyse.

Ce que nous avons constaté

De 2006 à 2019, le nombre de délinquants affirmant avoir des antécédents de consommation de drogues à long terme a augmenté dans toutes les régions. C'est dans la région de l'Atlantique que l'on relève la plus forte augmentation (passant de 60 % à 83 %, soit une hausse de 23 %), suivie de la région de l'Ontario (passant de 53 à 71 %, soit une hausse de 18 %), de la région des Prairies (passant de 75 à 86 %, soit une hausse de 11 %), ainsi que des régions du Québec et du Pacifique où le taux a grimpé de 10 % (passant de 56 à 66 % et de 72 à 82 %, respectivement). La consommation d'alcool à long terme est demeurée stable, à 95 % dans toutes les régions, à l'exception du Québec, où l'on constate une baisse de 7 % (le taux ayant passé de 97 à 90 %) durant la période visée par l'étude.

La proportion de délinquants toxicomanes ⁴ a augmenté dans toutes les régions, sauf dans celle des Prairies, où cette proportion a diminué, passant de 89 à 86 %. Cette hausse globale s'explique par le nombre de délinquants chez qui on a relevé un problème léger de consommation⁵ – la plus forte hausse (10 %) étant en Ontario (le taux ayant passé de 31 à 41 %). En revanche, la proportion de délinguants qui présentaient des problèmes de toxicomanie modérés ou graves est demeurée relativement stable durant la période visée par l'étude, excepté au Québec, où l'on constate une hausse de 5 %.

Au fil du temps, le cannabis est devenu la drogue la plus consommée dans l'ensemble des régions, sauf dans le Pacifique, où les opioïdes prédominaient (passant de 14 à 23 %, soit une hausse de 9 %). Pour ce qui est des stimulants du système nerveux central (SNC), leur

usage a augmenté de 5 % (passant de 7 à 12 %), et, dans le Pacifique, ils se hissaient au troisième rang en 2018-2019, derrière le cannabis. En Ontario, bien que l'usage de la cocaïne et du crack ait diminué de 9 % (passant de 19 à 10 %), ces drogues comptent toujours parmi les trois drogues les plus consommées. L'usage de stimulants du SNC a augmenté de 14 % dans la région des Prairies (passant de 5 à 19 %) tandis que celui de la cocaïne et du crack a chuté de 27 % (passant de 38 à 11 %)6.

La polytoxicomanie (consommation de plusieurs substances par jour) a augmenté de 10 à 12 % dans la plupart des régions : Atlantique (passant de 34 à 45 %), Québec (passant de 28 à 38 %), Ontario (passant de 26 à 37 %), et Pacifique (passant de 43 à 55 %). Dans la région des Prairies, la hausse n'était que de 3 % (le taux ayant passé de 48 à 51 %), bien que ce soit dans les Prairies et dans la région du Pacifique qu'on ait observé le pourcentage le plus élevé de polytoxicomanes en 2018-2019.

L'usage de drogues injectables (UDI) a diminué dans l'ensemble des régions entre 2006 et 2019, particulièrement dans celle du Pacifique (passant de 33 à 19 %). Par ailleurs, la consommation de drogues dans le milieu carcéral a diminué dans toutes les régions. C'est dans les Prairies que la baisse était la plus marquée (le taux ayant passé de 34 à 19 %).

Ce que ce la signifie

Grâce à sa compréhension des tendances de consommation dans chaque région, le Service correctionnel du Canada peut adapter ses interventions et son soutien, ainsi que des stratégies d'information et de prévention, en fonction des drogues prédominantes dans une région donnée (p. ex. les opioïdes dans la région du Pacifique, l'utilisation accrue de stimulants du SNC7 dans les Prairies). En outre, connaître les besoins particuliers de chaque région peut aider à mieux affecter les ressources nécessaires à la répression des drogues.

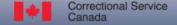
Pour obtenir de plus am ples renseignements

Vous pouvez joindre la Direction de la recherche. Vous pouvez également consulter la page des Publications de recherche pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

Préparé par : Sarah Cram et Shanna Farrell MacDonald

consommation d'alcool et d'autres droques. Une faible gravité indique une consommation problématique de substances. Des problèmes de consommation de substances modérés à graves peuvent suggérer un trouble lié à la consommation de substances.

⁶ Les trois drogues les plus consommées au Québec (cannabis, cocaïne ou crack, opioïdes) et



ISBN: 978-0-660-41592-5 Service correctionnel No. de Cat.: PS84-202/2022F-PDF



¹ Ritchie, M. B. et S. Farrell MacDonald, Comparaisons régionales de la consommation de drogues ou d'alcool des délinquants et des délinquantes (RIB 14-45), SCC, Ottawa (Ontario), 2014. 2 18 % d'entre eux étaient autochtones; n = 6 154

³ Les données de la phase 1 de la mise en œuvre du QITH dans les régions de l'Atlantique et de

l'Ontario entre 2002 et 2005 ont aussi été examinées, mais ne sont pas présentées.

4 Un problème de consommation de substances cerné signifie que la consommation du délinquant a eu un impact négatif sur divers aspects de sa vie (par exemple, la justice pénale, le mariage/la

⁵ Niveaux de gravité : aucun, faible, modéré, considérable et grave. Le niveau de gravité a été évalué pour la période de douze mois précédant l'arrestation et examine l'impact de la

dans la région de l'Atlantique (cannabis, cocaïne ou crack, stimulants du SNC) n'ont pas changé entre 2006 et 2019.

⁷ Pour un examen de la consommation de stimulants et des méfaits connexes au Canada, veuillez